

# Communiqué de presse de Dominique Tilmans, Présidente du groupe MR du Sénat

---



## « Plafond de verre »

La Ministre de l'Égalité des Chances souhaite imposer un quota de femmes  
dans les Conseils d'Administration !

Mercredi 25 novembre 2009

**La Ministre Milquet annonce qu'elle souhaite imposer des quotas de femmes dans les Conseils d'Administration des entreprises publiques autonomes. Un projet déjà formulé dans une proposition de loi déposée en mai 2009 par la Sénatrice Tilmans, Chef de Groupe MR.**

Début 2009, le Comité d'Avis pour l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes examinait, à l'initiative de la Sénatrice Dominique TILMANS, la problématique du « plafond de verre », cette barrière invisible qui empêche les femmes d'accéder aux postes à haute responsabilité.

Les auditions du Comité d'Avis ont permis à Dominique TILMANS de déposer une proposition de loi portant sur une plus grande participation des femmes à la prise de décision, notamment au niveau de l'administration publique, des entreprises publiques économiques, du pouvoir judiciaire (sans oublier la Cour constitutionnelle) et des partenaires sociaux.

La Sénatrice se réjouit que la Ministre de l'Égalité des Chances se penche enfin sur la question d'un nombre minimum de femmes dans les conseils d'administration des entreprises publiques.

Elle regrette cependant que Joëlle Milquet se contente d'un objectif d'un tiers de femmes, qui plus est en laissant un délai de 7 ans pour atteindre ce chiffre ! Pour rappel, dans la proposition de loi déposée en mai, Dominique TILMANS souhaite quant à elle élever à 40% au moins le quota de membres de sexe différent de celui des autres membres.

Elle insiste également sur la possibilité de conciliation des responsabilités familiales et professionnelles (flexibilité des conditions de travail, structures de garde d'enfants) ; encouragement à la formation aux fonctions de direction via le coaching et le parrainage, mise en place de réseaux de femmes...

Plus d'infos ci-joint : proposition de loi 4-1309/1, déposée par Dominique Tilmans en 2009